



Fondation Belge
des Brûlures

www.brulures.be

*****-*****-**



La souffrance d'Arnaud (10 ans) n'est pas près de finir. Cette photo a été prise il y a deux semaines chez le médecin et, cinq mois après son accident, les cicatrices d'Arnaud sont encore effrayantes. De nombreuses opérations attendent encore ce petit garçon. Sa peau doit être enduite chaque jour d'un onguent hydratant spécial qui n'est pas remboursé. Comme Arnaud a été brûlé à 59 % sur tout le corps, il faut presque un tube par jour. Sans parler de la souffrance, c'est un véritable gouffre financier.

URGENTISSIME !!!

Fondation Belge des Brûlures
Rue F. Landrain 43
1970 WEZEMBEEK-OPPEM

**"Les enfants sont précieux.
C'est notre plus grande richesse.
Nous devons tout faire pour eux."**

Voilà pour la théorie, Chère Madame, Cher Monsieur.

En pratique: Arnaud, grièvement brûlé, est abandonné à son sort...

Wezembeek-Oppem, le 22 mars 2007

Chère Madame, Cher Monsieur,

Hier, je vous aurais bien appelé, tellement j'étais consterné par ce que les assistants sociaux du centre des grands brûlés m'avaient raconté lors de notre réunion trimestrielle. L'histoire d'Arnaud, le petit garçon de la photo, m'a bouleversé. J'avais même recherché votre numéro de téléphone parce que j'étais convaincu que nos patients du centre des grands brûlés peuvent compter sur vous en cas de nécessité absolue. Et croyez-moi, tel est le cas!

Mais je ne voulais pas vous appeler à l'improviste un mardi après-midi. D'où cette lettre. Je suis conscient qu'en vous écrivant, je perds sans doute de précieuses heures. Mais je serai bref et j'espère que vous répondrez rapidement à ma demande pressante.

Il s'agit d'Arnaud, le petit garçon de 10 ans que vous voyez sur la photo.

Il y a quelques mois, il a été gravement brûlé aux bras, aux mains, à la poitrine, au dos et aux deux jambes. Son corps est couvert à 59% de brûlures au deuxième et au troisième degré.

Arnaud a déjà subi 4 (oui, 4!) opérations douloureuses durant lesquelles le peu de peau intacte qui lui restait à été greffé sur la peau brûlée. Il a été hospitalisé presque deux mois et il est encore soigné quotidiennement par une infirmière à domicile.

Ses mains sont gravement mutilées. Il subit de la kiné intensive pour réapprendre peu à peu à les utiliser. Ses nombreuses cicatrices sont horribles et douloureuses. Arnaud a beaucoup de mal à accepter cette situation. Le pauvre n'a finalement que dix ans!

Vous vous dites que cet enfant a subi assez d'épreuves et que cela peut s'arrêter là? Sans doute, mais hélas! Pour comble de malheur, la maman

d'Arnaud est au bord de la ruine. Une maman qui ne sait plus à quel saint se vouer: elle est seule avec 3 enfants et doit vivre avec 1.096 euros par mois. Avant l'accident d'Arnaud, elle arrivait tout juste à nouer les deux bouts et faire vivre sa famille de 4 personnes avec cette somme. Mais les factures d'hôpital n'ont pas tardé à arriver: 2.248,98 euros pour la première hospitalisation et les frais d'ambulance, 1.649,76 euros pour les transplantations qui ont suivi...

Les notes ont rapidement grimpé pour atteindre un total de 3.898,74 euros. Le rapport financier ci-joint vous détaille précisément chaque poste de frais.

Vous avez aussi un ménage. Vous vous rendez compte qu'il est quasiment impossible de faire face à une dette de soins de santé de 4.000 euros en ayant un revenu mensuel de 1.096 euros pour quatre personnes.

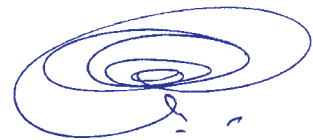
La situation de la maman d'Arnaud est sans issue. On dirait que le destin l'a frappée deux fois: d'abord par le feu et maintenant avec une montagne de frais pour soigner son fils.

Aucune instance officielle ne veut ou ne peut rien pour Arnaud. D'où l'abîme entre les belles paroles: "Les enfants sont notre plus grande richesse et nous devons tout faire pour deux" et la pratique: un enfant comme Arnaud ne vaut même pas 3.898,74 euros!

N'est-ce pas scandaleux? Personnellement je trouve qu'Arnaud doit être aidé coûte que coûte. C'est mon intime conviction et je sais que vous la partagez.

Je compte sur vous pour sauver Arnaud de cette situation inextricable. Je vous prie de faire en sorte que ses frais d'hôpitaux puissent être payés. Bien entendu, je ne vous demande pas 3.898 euros! **Mais peut-être un seul pour cent du montant total, soit 38.98 euros,** est-il à votre portée? Ou deux pour cent, soit 77.96 euros? S'il vous plaît, donnez ce que vous pouvez pour Arnaud. Et donnez-le vite. Parce que les sommes dues gonflent rapidement à cause des intérêts de retard...

Je sais que je peux vous remercier avec raison, du fond du cœur.



Charles de Vuyst
Président, lui-même grand brûlé.

P.S.: Je n'ai pas oublié qu'il y a quelques semaines je vous ai écrit concernant le camp de réintégration des vacances de Pâques, mais je ne peux pas faire autrement: **NOUS DEVONS AIDER ARNAUD.** S'il vous plaît, ne vous sentez aucune obligation mais si vous le pouvez, réagissez au plus vite car un courrier prend plus de temps qu'un coup de fil. Versez s'il vous plaît aujourd'hui encore 38.98 euros ou un autre montant qui ne vous prive pas. Si nous récoltons plus d'argent que nécessaire pour Arnaud, nous l'utiliserons efficacement pour d'autres patients qui nous supplient de les aider.

IMPORTANT: dans le futur, préférez-vous que je vous téléphone ou que je vous envoie un courriel dans pareil cas? Faites-le-moi savoir au numéro 02/649.65.89 ou par courriel à: info@brulures.be

Edit. Resp.: Johan de Jager, Rue F. Landrain 43, 1970 Wezembeek-Oppem

DOSSIER FINANCIER

Nom patient: Arnaud [REDACTED] Age: 10 ans

Données Médicales:

- Centre des grands brûlés: [REDACTED]
- Taux de brûlures: 59%
- Localisation des brûlures: bras, mains, jambes, dos et poitrine

Situation familiale du bénéficiaire:

Célibataire - marié(e) - divorcé(e) - cohabitant(e) - veuf(ve) * (* Biffez les mentions non avenues)
Nombre d'enfants en charge: 3

Situation financière et professionnelle:

Profession actuelle du bénéficiaire: ménagère
Profession actuelle d'autres membres de la famille avec revenus: néant (la mère est seule)

Aperçu financier de la famille

Revenus

1. Allocations chômage: 905,58 €
2. Assurance maladie: /
3. Allocations pour moins valides: /
4. Allocations familiales: 608,88 €
5. Pension: /
6. CPAS: /
7. Pension alimentaire: 125 €
8. Revenus locatifs: /
9. Autres: /

Total mensuel des revenus: 1.639,46 €

Dépenses

1. Loyer: 197,84 €
2. Frais fixes (chauffage, élec., eau): 181,57 €
Assurances: incendie: 26,16 €
voiture: 49,78 €
familiale: 6 €
autres: /
- Téléphone: /
- Taxes: voiture: 29,57 €
précompte immobilier: 8,33 €
- Aide familiale: /
3. Emprunt personnel: aucun
4. Autres frais:
Frais médicaux: 50 €/mois (pommades)
Amendes pénales: /
Frais sociaux: /
Garderie enfants: /

Total mensuel des dépenses: 543,25 €

Revenus = 1.639,46 €
Dépenses = 543,25 €

Total = 1.096,21 € divisé par le nombre de personnes de la famille (= 4) = 274 € pp / mois

Frais médicaux: (veuillez joindre une copie des preuves des dépenses principales)

Détail:

1. Hospitalisation:

Facture 1: 1 ière hospitalisations au centre de brûlures (2 mois) + frais d'ambulance = 2.248,98 €
Facture 2: Frais d'hôpital transplantations de peau = 1.649,76 €

TOTAL GÉNÉRAL = 3.898,74 €

Remarque: dans dossier suivant encore joindre frais ambulants des soins à domicile, kiné + pommades et vêtements compressifs.



Compte Fortis: 001-2172754-30
FONDATION BELGE DES BRÛLURES
FONDATION D'UTILITÉ PUBLIQUE A.R. 16-05-1986
Rue F. Landrain 43 - 1970 Wezembeek-Oppem
E-mail: info@brulures.be
Site web: http://www.brulures.be